

EXAMEN D'ENTREE A L'ECOLE DES AVOCATS  
SESSION 2013

**EPREUVE DE RAISONNEMENT JURIDIQUE**

Samedi 5 octobre 2013

*Durée : 5h  
Coefficient : 2*

***Les candidats traiteront en 5 heures et sur 2 copies distinctes le sujet de droit des obligations et le sujet correspondant à la matière de procédure choisie lors du dépôt du dossier d'inscription :***

<i>Droit des obligations</i>	<i>pp.1 - 2</i>
<i>Procédure civile</i>	<i>p. 3</i>
<i>Procédure pénale</i>	<i>p. 4</i>
<i>Procédure administrative contentieuse</i>	<i>pp. 5</i>

**PROCEDURE CIVILE**

*Cas pratique :*

Madame BIGARD, demeurant à Versailles, a acheté, à Paris, une lithographie de l'artiste Eisher à Monsieur PAPIN, demeurant à Albi. Or Madame BIGARD entend invoquer la nullité de la vente pour erreur sur les qualités substantielles. Elle assigne donc Monsieur PAPIN devant le tribunal de grande instance de Paris. L'affaire est alors enrôlée puis instruite par le juge de la mise en état.

L'avocat de Monsieur PAPIN entend invoquer, dans ses conclusions remises au tribunal, la nullité de l'assignation, cette dernière ne comprenant pas l'indication des pièces sur lesquelles la demande de Madame BIGARD est fondée.

Qu'en pensez-vous ?

Par ailleurs, l'avocat de Monsieur PAPIN entend soulever, devant le juge de la mise en état, l'incompétence territoriale de la juridiction parisienne. Qu'en pensez-vous ?

Les parties auront-elles la possibilité d'exercer un recours contre la décision du juge de la mise en état ?

Ultérieurement, dans le cadre de l'instruction, l'avocat de Madame BIGARD notifie ses conclusions à la partie adverse la veille de l'ordonnance de clôture.

Qu'en pensez-vous ?